



COMPTE-RENDU

Séance du 24 mai 2016

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Rémi SEILLER qui a donné pouvoir à Béatrice SIAUDEAU, Claude ROUSSEAU qui a donné pouvoir à Hervé JOBARD, Manuella PARAUD et Muriel DAVID

Monsieur Gérard GALLARD a été nommé secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du 26 avril 2016 a été adopté à l'unanimité des membres présents

1 – Tirage au sort des jurés d'assises 2017

En application de l'arrêté préfectoral du 14 avril 2016, le maire de la commune doit, en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, procéder publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui des jurés. Dans le cas présent, 3 noms.

Les trois personnes suivantes ont donc été tirées au sort. Elles sont susceptibles d'être juré d'assises en 2017.

- Mr Eric COUTANT
- Mr Fabrice GODET

- Mr Alain AMIAUD

2 – Restaurant scolaire – Validation du projet

Le dossier de consultation des entreprises a été validé, faisant apparaître un estimatif prévisionnel à 791 500 € HT. Une subvention de l'Etat (DETR) à hauteur de 40% des travaux a été accordée ainsi qu'un fonds de concours de 200 000 € par la Communauté de Communes.

Le permis de construire sera déposée début juin.

3 – Remboursement frais électricité et eau local communal place de l'église

Lors de la location du bâtiment, il avait été convenu que la locataire verserait tous les mois une provision de 50 € pour les charges et qu'un bilan serait fait chaque année afin de s'ajuster.

La locataire ayant quitté les lieux, les frais d'électricité et d'eau, le temps de la location, s'élèvent à 1 100.87€. Compte-tenu des versements mensuels déjà réalisés, la somme de 350.87 € va être remboursée par la locataire sortante.

4 – Avenant à la convention de dématérialisation avec la Préfecture

En 2008, une convention a été signée avec la Préfecture afin de pouvoir transmettre les délibérations et les arrêtés par voie dématérialisée, via un opérateur de télétransmission (Caisse des Dépôts).

La commune adhère à e-collectivités (Centre de Gestion) qui propose une plateforme pour la dématérialisation avec la Préfecture. Aussi, un avenant à la convention avec la Préfecture va être conclu afin de changer l'opérateur de transmission et d'inclure dans la convention la possibilité de transmettre également les documents budgétaires.

5 – Imputation de factures de moins de 500 € en section d'investissement

L'achat d'un diable pliant (334.00 € HT) et de panneaux de signalisation (108.89 € HT) sera imputé en section d'investissement

MARCHÉS HT SIGNÉS DEPUIS LE 26.04.16

Date	Fournisseurs	Objet de la commande	Montant HT
24.05.16	charpentier	Enrobé beige trottoir rue du Puits	3 038.40 €

Tour de table

Marie BELAUD : Afin de remercier le conseil municipal des enfants pour son investissement, la commune lui offre la visite de l'Hôtel de la Région à Nantes le 8 juin prochain, ainsi qu'une activité ludique l'après-midi.

Christian MAZO : Le mur de la salle de sieste du périscolaire est dégradé en raison d'une infiltration d'eau dont les experts n'arrivent pas à déterminer l'origine. Par mesure de prévention, la salle va être fermée jusqu'à ce que des travaux soient réalisés.

Les sapins autour du monument aux morts sont malades et envahis par les chenilles. Ils vont être coupés prochainement.

Les câbles électriques de 9 candélabres dans le lotissement de la Madone et devant la MARPA ont été volés dans la nuit du 21 au 22 mai. Les travaux de mise en sécurité ont été réalisés. Un devis du SyDEV pour la remise en état est en attente

Yvon BOUDEAU : Félicitations aux agents techniques pour les travaux de fleurissement réalisés devant la mairie et dans le bourg

Pour raison de sécurité, serait-il possible de mettre une rambarde au pont sur la RD 160 à la sortie de la rue de la Motte ? > à étudier avec les services techniques

Didier CHAUVET : Qu'en est-il de la demande de reprise d'un chemin communal par un riverain de Bois Goyer ? > Un courrier lui a été adressé avec les conditions financières et administratives. Pas de réponse à ce jour.

Béatrice SIAUDEAU : Est-il prévu de remettre des animaux sur la parcelle communale à proximité de la lagune ? > rien de prévu dans l'immédiat

Thierry PINEAU : Revoir avec la Communauté de Communes pour le remplacement d'un arbre dans la rue principale de la zone de la lande

Maryse TOURNIER : le 2 juin aura lieu une opération "bol de riz" au restaurant scolaire avec les enfants des CE1 - CE2 – CM1 et CM2. A la place du repas "classique" habituel, les enfants qui le souhaitent mangeront un bol de riz à la tomate et une pomme. Le Conseil Municipal des Enfants a décidé que la différence de coût entre les 2 repas sera versée à l'association Ô MA VIE qui réalise les rêves des enfants malades et hospitalisés.

Le 9 juin sera reconduite l'opération de nettoyage du bourg en partenariat avec Trivalis et l'école. Y participeront les 4 conseillers municipaux enfants du CM1 ainsi que la classe de CM2

Le 10 juillet auront lieu "Les secrets de nos communes" en partenariat avec l'Office de Tourisme. Il y aura besoin de bénévoles pour encadrer la marche et servir le verre de l'amitié

Chrystelle ARNAUD : Problème de communication avec la Communauté de Communes pour l'organisation du marché de producteurs : erreur sur la date, pas de recherche des producteurs susceptibles de participer...Par conséquent, le marché prévu le 26.08 en semi-nocturne n'aura pas lieu. Pour info, celui prévu à Beaurepaire est également annulé.

Patrice ROUSSELOT : il faudrait nettoyer les regards d'évacuation des eaux pluviales car certains ne fournissent plus lors de fortes chutes de pluie

Gérard GALLARD : Relancer la Communauté de Communes pour la réparation de la tête de pont au bassin d'orage de la Pidouzerie

Vendrennes le 31 mai 2016

Le Maire

Roseline PHILIPART